

Avec une moyenne de 171 détenus pour 100.000 habitants

# TURQUIE : RECORD D'EUROPE

*La situation des droits de l'homme ne justifie pas la reprise des relations entre la CEE et la dictature d'Ankara, affirme le rapport d'un député travailliste britannique soumis à l'Assemblée européenne*

De notre envoyée spéciale

**F**AUT-IL, oui ou non, rétablir les relations officielles entre l'Assemblée européenne et l'Assemblée nationale de Turquie (Etat associé à la CEE), gelées depuis le coup d'Etat militaire de septembre 1980 ? Tel est l'enjeu du débat qui se déroule à l'Assemblée de Strasbourg. Un débat qui, soit dit en passant, n'a pas semblé passionner les parlementaires européens fort peu nombreux à intervenir dans la discussion du rapport présenté par le député travailliste britannique Richard Balfé.

Le rapport de Richard Balfé, après enquête menée sur place au mois de mai, estime que « la situation des droits de l'homme en Turquie ne justifie nullement que le Parlement européen revienne sur sa décision d'octobre dernier » et que « la délégation du Parlement au comité mixte avec l'Assemblée nationale de Turquie doit rester en suspens ».

L'exposé des motifs énumère les principaux droits démocratiques qui continuent d'être ouvertement bafoués par les autorités turques : droit à la vie, puisque la peine de mort est toujours appliquée et que le chef d'Etat, le général Evren, ne manifeste nullement l'intention d'en finir avec cette pratique ; droit à l'intégrité physique et à la sécurité : la torture reste « une pratique courante et systématique qui, selon toute apparence, n'est pas en régression sensible » ; droit à être jugé de façon équitable : les droits de la défense sont constamment bafoués, les interminables procès de masse devant les tribunaux militaires continuent ; droit d'expression : « de nombreux auteurs et éditeurs sont poursuivis pour avoir exprimé des opinions non violentes et une nouvelle loi dote la police de pouvoirs étendus en matière de censure, de contrôle des activités culturelles et d'arrestations sans mandat » ; droit des minorités, « violé en permanence au Kurdistan » ; droits politiques et syndicaux « toujours sévèrement limités ».

Avec une moyenne de 171 détenus politiques pour 100.000 habitants, la Turquie détient un record d'Europe en matière de répression.

Cela n'a pas empêché le représentant de la droite européenne de réclamer le rétablissement des liens avec la Turquie sous prétexte que « des progrès sensibles ont été accomplis ». « Ne maintenons-nous pas des liens avec le COMECON ou avec l'Ouganda, où la violation des droits de l'homme dépasse l'imaginaire », s'est même écrié un conservateur britannique, M. Prag, dont les propositions d'amendement, si elles étaient retenues, transformeraient la résolution en chaleureuses félicitations décernées au dictateur d'Ankara.

Francis Wurtz, au nom du groupe communiste, s'est prononcé en faveur de la résolution du rapport Balfé et du gel de toutes les relations avec la Tur-

quie. Mais il a noté qu'en dépit de la gravité de la situation décrite par le rapport et confirmée par une délégation des forces progressistes turques venue à Strasbourg, « les Etats membres de la CEE semblent s'être mis d'accord pour soutenir le gouvernement turc, y compris sur le plan financier ».

Ainsi, a-t-il rappelé, la réponse que lui avait faite en juin dernier Roland Dumas, ministre des Relations extérieures : « Un effort de démocratisation

a été entrepris, écrivait le ministre, la France se doit d'en prendre acte et n'entend plus s'opposer à la libération des crédits consentis par la CEE. »

« Ce n'est pas un hasard, conclut Francis Wurtz, si le Conseil des ministres des Dix a réinscrit dans le budget 1985 les crédits et l'aide spéciale à la Turquie que l'Assemblée avait pourtant gelés. »

La position du gouvernement français rejoint donc celle défendue dans le courant du débat par la droite européenne.

Cela alors même que la France est au nombre des cinq pays du Conseil de l'Europe qui ont saisi la Commission des droits de l'homme d'une plainte contre la Turquie, plainte jugée recevable et qui donne lieu actuellement à une enquête. Une contradiction qui explique peut-être l'extrême discrétion dont ont fait preuve, dans le débat, les socialistes français : en fait, ils ne sont même pas intervenus !

Françoise Germain-Robin



Scène de procès en Turquie. Les tribunaux militaires ne chôment pas.

## RICHARD BALFE : DU GHETTO DE BRIXTON AUX PRISONS D'ANKARA

**D**ÉPUTÉ travailliste depuis 1979, Richard Balfé se bat depuis des années pour la défense des droits de l'homme dans le monde. Mais, ajoute-t-il, « particulièrement en Méditerranée et en Turquie où je suis allé à plusieurs reprises ».

Une sensibilité encore aiguisée par ses relations quotidiennes avec la communauté turque de Londres (quinze mille immigrants) dont un certain nombre dans sa circonscription de Londres-Sud, devenue, au fil des années, un ghetto où s'entassent, dans les pires conditions, de nombreux travailleurs immigrés. Brixton, où se sont déroulées récemment encore de violentes émeutes en fait partie.

Membre d'Amnesty international, animateur depuis 1981 d'un comité de défense des droits de l'homme en Turquie, il est revenu de la mission d'enquête qu'il a effectuée au mois de mai à

Istanbul et Ankara plus persuadé que jamais de la nécessité de laisser en suspens les relations entre le Parlement européen et l'Assemblée nationale de Turquie : « C'est le meilleur soutien que nous puissions apporter à ceux qui luttent pour une véritable démocratie en Turquie », dit-il. Mais il ajoute : « Malheureusement, le vote risque d'être serré, les libéraux, les chrétiens-démocrates et les conservateurs se sont mis d'accord sur un amendement dangereux parce qu'il propose de rétablir des relations par la bande, en dehors du comité mixte, mais des relations tout de même. Cela correspond évidemment à la volonté de certains gouvernements : celui de la République fédérale allemande, mais aussi, malheureusement, le gouvernement français ».

Lors de sa visite en Turquie, Richard Balfé n'a pas été autorisé à visiter

les prisons : « Ils m'ont dit que j'avais une attitude hostile. Mais j'ai vu des familles de prisonniers, des anciens détenus, des avocats et, malheureusement, j'ai suffisamment d'éléments et de preuves pour être sûr que les tortures continuent. »

Pourquoi, alors, fait-il état dans son rapport de « progrès » même s'il dit aussitôt qu'ils sont insuffisants ? « Parce que, cette année, il n'y a pas eu d'exécutions capitales et parce qu'une partie des membres du comité de paix inculpés ont été libérés. »

Quand je prends congé de Richard Balfé, il retourne le journal qui se trouve dans son bureau : c'est « l'Huma ». « Je le lis tous les jours quand je suis à Strasbourg, ça m'intéresse, et c'est bon pour mon français ! »

F. G.-R.

► **LE PRÉSIDENT REAGAN** ne participera pas aux cérémonies anniversaires des Nations unies, bien qu'il interviendra jeudi au cours du débat. Le chef de la Maison-Blanche sera représenté par le vice-président Bush.

► **QUINZE MILLE BRITANNIQUES** ont participé mardi, devant la Chambre des Communes, à un rassemblement contre la pauvreté dans le monde. Plusieurs orateurs ont dénoncé la politique du gouvernement Thatcher en matière d'aide au tiers monde, qualifiée d'« infamie nationale » par le leader travailliste Neil Kinnock.

► **A L'INITIATIVE DES SECTIONS DU PCF**, 1.120 lycéens de Romans, Montélimar et Valence viennent de signer une pétition réclamant des sanctions économiques immédiates contre le régime raciste de Pretoria.

► **EN ALGERIE**, les auteurs d'une attaque contre une caserne de police dans la nuit du 26 au 27 août dernier à Soumaa, à 50 km au sud d'Alger, durant laquelle un policier avait été tué, ont été capturés lundi après une fusillade, annonce la presse algérienne. Il s'agit d'une bande se réclamant de l'intégrisme musulman.

► **TREIZE MILITANTS CHEMINOTS** de l'Union générale des travailleurs tunisiens viennent d'être condamnés à six mois d'emprisonnement pour fait de grève. La Fédération CGT des cheminots a adressé au premier ministre tunisien « ses plus vives protestations contre ce jugement inique et cette brutale répression antisyndicale ». Elle a assuré par ailleurs l'UGTT de son soutien le plus complet et de son entière solidarité.

► **SIX PALESTINIENS** de Cisjordanie ont fait l'objet mercredi d'une mesure d'internement pour une durée de six mois par l'administration militaire israélienne.

► **A AFFOULA**, une localité située au sud du port israélien de Haïfa, deux bombes ont explosé mercredi sur la place du marché. Le secteur a été bouclé et les habitants arabes de la ville se sont cloîtrés chez eux. Il y a un mois, une ratonnade anti-arabe avait fait plusieurs blessés.

► **BENAZIR BHUTTO**, présidente du Parti du peuple pakistanais, en résidence surveillée dans son pays depuis la fin août, attend la décision des autorités pakistanaises pour répondre à la convocation du juge d'instruction français chargé du dossier sur la mort de son frère Shahnawaz.

► **LE GENERAL CHINOIS Xu Shiyou**, ancien responsable de la région de Canton et vice-président de la commission consultative centrale du Parti communiste, est décédé mardi à Nankin à l'âge de quatre-vingts ans.

► **A DETROIT**, un nouvel accord salarial a été conclu, pour trois ans, entre la firme automobile américaine Chrysler et le syndicat des salariés de l'automobile (UAW) qui vise à mettre fin à la grève observée depuis huit jours par 70.000 salariés de l'entreprise. L'accord est soumis aujourd'hui au vote des grévistes.